SEPTEUIL MAG

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village

ACTUALITÉ

L'appel des sirènes

Commerces et zone bleue

Petite séance nostalgie pour les anciens élèves

Quelques précisions sur les tarifs de l'eau

VIE ASSOCIATIVE

Commandes de sapins de L'APE

FRVescences et le CDSMR78

L'appel à bénévoles d'EVENT'S 7

COMMERCES & SERVICES

L'accord parfait chez Audrey et Francis

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

— le forum des associations le 4 septembre

Que dire du forum des associations, sinon qu'il est toujours très attendu, qu'il attire un large public et que les activités proposées par les associations sont très fréquentées et appréciées tout au long de l'année. Mais d'un autre côté, plusieurs associations ont du mal à trouver des bénévoles et à renouveler leur bureau. Alors peut-être pouvez-vous aussi penser à vous investir dans le fonctionnement de ces associations si vous voulez continuer à pouvoir en profiter.

— La foire à tout le 25 septembre

La foire à tout s'est tenue comme chaque année le dernier dimanche de septembre. Même si ce n'est plus l'affluence d'il y a vingt ans, elle résiste assez bien à l'érosion continue que subissent toutes les brocantes, braderies et foires à tout. Ce n'est pas la concurrence d'autres manifestations le même jour qui est en cause, mais celle des nombreux sites de vente d'occasion en ligne. En effet, de plus en plus de vendeurs amateurs, et même professionnels préfèrent vendre facilement et régulièrement toute l'année en rédigeant des annonces, plutôt que de se lever à cinq heures du matin pour déballer leur marchandise. Pourtant, les clients ne sont pas les mêmes, puisqu'on se rend sur un site de vente en ligne pour acheter un objet que l'on recherche, tandis que dans une brocante on achète souvent des objets auxquels on ne pensait pas (et dont généralement on n'avait pas besoin, mais c'est un autre sujet).

— À noter sur vos agendas

Les fêtes de fin d'année approchent, cela ne vous avait pas échappé, et il y aura des nouveautés dans les animations proposées cette année.

Le marché de Noël aura lieu pendant deux jours cette année, les **samedi 3 et dimanche 4 décembre**, pour répondre à la demande des exposants, aussi bien qu'à celle des visiteurs. Et il se tiendra au **Foyer Rural de 10h à 18h**.

Une animation vin chaud aura lieu **dans un chalet devant la mairie les trois premiers samedis de décembre, c'est-à-dire le 3, le 10 et le 17, de 18h à 20h**. Les bénéfices seront reversés au CCAS. Vous pourrez aussi vous prendre en photo avec le Père Noël qui sera présent avec son traîneau. Nous n'avons pas trouvé de rennes, mais si vous en élevez dans votre jardin, n'hésitez pas à venir avec eux.

La soirée des vœux de la mairie n'a pas pu avoir lieu depuis trois ans, pour raisons sanitaires et rassemblements interdits. Espérons que cette année enfin, nous pourrons organiser de nouveau ce sympathique événement. Nous vous rappelons que ce soir-là, ce sont vos élus qui se mettent aux fourneaux pour vous proposer le buffet. Si de votre côté vous êtes inspirés pour cuisiner des spécialités que vous voulez faire goûter à vos concitoyens, elles seront les bienvenues. Ah oui, nous allions oublier de préciser la date : ce sera le **lundi 30 janvier 2023 à 19h, au Foyer Rural.**

Le dernier ramassage des déchets verts aura lieu la semaine **du 5 au 11 décembre 2022.** La collecte reprendra fin mars 2023, comme chaque année.

Septeuil Mag n°32 / Novembre 2022
Photo de couverture: Jill Wellington
Directeur de la publication: Dominique Rivière
Rédaction: Didier Dujardin, Franck Rousseau, Valérie Tétart, Yannick Tenesi, Julien Rivière
Conception graphique: Sheep & Co
Impression: Exaprint - Tirage à 1100 ex
Diffusion: Équipe de bénévoles

Encore quelques mois et nous serons à mi-chemin de la mandature en cours. Cette période est généralement l'heure d'un premier bilan par rapport aux promesses électorales. L'état des lieux après trois ans de covid et une guerre en Ukraine ne me laisse pas optimiste sur les trois ans à venir.

Le seul constat que nous pouvons faire, c'est que nous avons eu plus de procès que de réalisations de projets. Quel temps perdu.

Les temps changent mais pas dans le bon sens. La pandémie pouvait laisser à penser que nous nous retrouverions tous dans un grand vivre ensemble mais rien de tel ne s'est passé, le chacun pour soi est devenu la règle pour certains. Il est temps de nous ressaisir.

Malgré les difficultés vos élus restent mobilisés et ont pu mener à bien plusieurs actions cette année :

La fermeture de l'agence postale est un mauvais coup pour notre ville. Mais en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Houdanais, un bureau de poste renaîtra dans la maison de France Services qui ouvrira bientôt dans les mêmes locaux.

Depuis des années, les Septeuillais riverains des départementales RD 11et RD 42 se plaignaient de la dégradation de leur cadre de vie en raison d'une circulation de plus en plus importante et surtout des dangers d'une vitesse excessive. Après avoir élargi la « zone 30 » presqu'aux limites de l'agglomération, nous avons voté au dernier conseil municipal une série de travaux de sécurisation sur ces routes, avec l'aide du conseil départemental. Les augmentations incessantes du coût des matériaux ont largement compliqué ce projet mais nous y sommes finalement arrivés et les travaux commenceront au début de l'année prochaine.

En cette fin d'année, nous attribuerons la maîtrise d'œuvre pour la création d'un salle multisports sur l'emplacement d'un des terrains de tennis. Cette salle nous permettra de désengorger le Foyer Rural qui accueille de plus en plus d'activités associatives.

D'autres réalisations vont se concrétiser au cours des trois prochaines années. Nous vous tiendrons informé de leur avancement au fur et à mesure.

Début décembre, la commune organisera au Foyer Rural, le marché de Noël qui est devenu une tradition. De nouvelles décorations de Noël «faites maison» seront installées sur la place de la Maire dans le respect des recommandations gouvernementales.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne bien sûr rendez-vous pour échanger nos vœux fin janvier.

Bonne lecture de votre revue municipale.

Votre dévoué

Dominique RIVIÈRE, Maire de Septeuil

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS 2
ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉ
L'appel des sirènes 4
Coup de projecteur sur l'éclairage public 5
Une nouvelle animation à la bibliothèque de l'Heure Bleue 7
Commerces et zone bleue 7
Petite séance nostalgie pour les anciens élèves 8
Et nos poubelles ? 11
La Maison France Services, c'est pour bientôt.. 11
Quelques précisions sur les tarifs de l'eau 12
Entretenons nos trottoirs et nos chemins 13
Billet d'humeur 14
Comptes-rendus des conseils municipaux 15
Expression de la minorité 16

URBANISME 17

COMMERCES & SERVICES
L'accord parfait chez Audrey et Francis 18

VIE ASSOCIATIVE
Commandes de sapins de l'APE 19
FRVescences et le CDSMR78 20
EVENT'S 7 - Appel à bénévoles 21

SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ
En visite chez ces braves ploucs de Septeuil... 22

ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE 4ème

L'appel des sirènes

La sirène d'alarme installée sur le toit de l'ancienne poste (eh oui, il faut à présent l'appeler « ancienne poste ») fait partie de notre paysage et nous n'y prêtons plus guère attention depuis qu'elle a cessé de retentir. En effet, depuis plusieurs décennies, les pompiers sont appelés en intervention par téléphone et non plus par cette sirène qui pouvait brusquement tirer toute la ville de son sommeil en pleine nuit. Pour les plus âgés d'entre nous, la sirène rappelle aussi de sinistres souvenirs d'alertes aériennes. A Septeuil, la dernière fois que la sirène a annoncé un événement, c'était pour l'orage de grêle du début juin 2020. Un déclenchement intempestif l'a aussi fait retentir une nuit, l'année suivante. Mais à présent elle a pris une retraite bien méritée et n'est plus alimentée.

Toutefois, si vous consultez les comptes-rendus de conseils municipaux, vous avez pu lire que la commune a signé avec l'Etat une convention relative à l'installation d'une nouvelle sirène sur le toit de la mairie. Cette sirène sera raccordée au réseau SAIP, dont nous allons vous dire quelques mots.

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) est un dispositif du Ministère de l'Intérieur qui permet d'avertir la population d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque, ainsi que sur le comportement à tenir. Il regroupe plusieurs moyens de diffusion, dont les principaux sont ces sirènes et les réseaux sociaux sur smartphone, mais aussi les haut-parleurs habituellement destinés aux annonces publiques dans des lieux tels que les gares. Principalement, sur le terrain, ce sont le Préfet et le Maire qui sont responsables de son déclenchement.

En recevant cette alerte, la population doit appliquer les comportements de sauvegarde visant à se mettre en sécurité et se tenir informée, contribuant ainsi à l'efficacité des actions de secours de la sécurité civile. Vous ne savez pas du tout de quels comportements nous parlons ? C'est normal, on estime que 80% des Français ne savent pas ce qu'ils doivent faire lorsqu'une sirène d'alarme retentit.

Il existe différents signaux d'alarmes spécifiques qui peuvent être émis par les sirènes, comme par exemple celui qui signale un risque de rupture de barrage hydraulique. Mais à Septeuil, nous ne risquons d'entendre que le signal national d'alerte, qui consiste en trois cycles d'une minute et 41 secondes, séparés par un silence de 5 secondes. Chaque cycle comprend ces fameuses montées et descentes en puissance que nous connaissons bien, le tout à une fréquence de 380Hz (c'est entre le fa et le sol, si vous avez l'oreille musicale et si vous ne vous êtes pas bouché ladite oreille en entendant la sirène).

Revenons à ce qu'il faut faire lorsque le signal d'alerte de la sirène retentit ou lorsque vous recevez l'alarme via votre smartphone. Comme à ce moment vous n'aurez pas à priori d'information sur la nature exacte

du danger, il importe surtout de vous mettre à l'abri et de vous informer. Comme abri, choisissez l'endroit clos le plus proche (domicile, bâtiment public, entreprise, école…) en colmatant les ouvertures, en coupant les ventilations et en vous tenant loin des fenêtres. Il ne faut pas aller chercher vos enfants scolarisés à l'école ; ils y sont pris en charge par les enseignants et c'est le lieu où ils sont le plus en sécurité. Pour l'information, la radio du service public, c'est-à-dire France Inter et France Info constituera le principal canal de communication des autorités. Attention à toutes les informations douteuses qui pourront circuler à ce moment-là sur les réseaux sociaux, en dehors de ceux qui émanent d'organismes officiels. Précisons aussi qu'il faut s'abstenir de téléphoner (ni téléphone fixe, ni téléphone mobile) sauf en cas de détresse vitale, afin de laisser les lignes libres pour les secours.

Voilà, à présent que nous vous avons bien stressés, nous vous laissons attendre avec sérénité la première sonnerie des essais qui auront lieu chaque premier mercredi du mois à midi, dès que la sirène sera installée. Il s'agit du même signal que le signal d'alerte national, mais avec un seul cycle.

Donc inutile de vous précipiter dans votre bunker privé si vous n'entendez qu'une sonnerie.

SAIP
Système d'alerte et d'information des populations

Coup de projecteur sur l'éclairage public

Voici bientôt un an, nous décidions d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h en semaine et de minuit à 5h le week-end. Avec le recul et dans le contexte actuel, cette décision nous apparait de plus en plus pertinente.

Dans le dernier bulletin municipal, vous avez pu trouver un questionnaire dans lequel nous vous invitions à donner votre avis sur le sujet. Nous vous remercions d'avoir été aussi nombreux à prendre le temps de nous retourner ce questionnaire. Nous avons en effet reçu près de 150 réponses.

Une grande majorité des personnes ayant répondu est favorable à cette idée de réduction de l'éclairage. Les réserves portent sur des demandes d'ajustements pour les horaires. Mais il faut savoir que toute demande d'intervention auprès du prestataire, pour reprogrammer les plages horaires, est facturée aux environs de 1300€. Nous éviterons donc de modifier la programmation actuelle, d'autant plus qu'aucun choix de plages horaires ne satisfera jamais 100% de nos concitoyens.

Si vous suivez l'actualité, vous avez pu constater que les réductions d'éclairage public sont à l'ordre du jour, soit à l'étude, soit déjà réalisées, y compris dans les plus grandes villes. On nous a suggéré comme amélioration la mise en place de systèmes d'éclairage avec détecteur de mouvement, se déclenchant au passage d'une personne. Outre le fait qu'ils sont encore coûteux, ces systèmes ne peuvent être utilisés que sur un éclairage à LEDs. La priorité est donc plutôt le passage aux LEDs, qui permettront déjà des économies substantielles. Rappelons que cela nécessite le remplacement complet du lampadaire, poteau y compris. Nous sommes donc à l'affût de toute possibilité de financement, subvention ou accompagnement dans ce domaine et nous espérons que la crise de l'énergie va inciter à en proposer aux communes.

La sécurité était un point qui avait aussi suscité des inquiétudes lorsque nous avions commencé à parler d'extinction de l'éclairage public. Nous pouvons confirmer au bout d'un an que cette mesure n'a eu absolument aucune incidence sur la sécurité des biens et des personnes dans notre commune. Peut-être cela peut-il avoir une influence dans les agglomérations importantes, mais en milieu rural, ce n'est pas le cas.

Merci encore pour vos réponses à notre questionnaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions, même en dehors de celui-ci.

Nous vous accompagnons
dans tous vos projets immobiliers :

ACHAT I VENTE I LOCATION

Connaître la vraie valeur de son bien
est la clé d'une vente réussie :

ESTIMATION OFFERTE

AGENCE DE SEPTEUIL
1 Rue Fernand Bréan
01 30 63 24 84

AGENCE D'ORGERUS
49 bis Grande Rue
01 85 50 19 90

www.immobilier-septeuil.nestenn.com

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Une nouvelle animation à la bibliothèque l'Heure Bleue

Depuis septembre, un mercredi matin par mois à la bibliothèque de l'Heure Bleue, de 11h à 12h15, Nadia Richard propose une animation lecture de contes aux enfants. Le programme de ce trimestre était :

- **mercredi 21 septembre :** Mes contes préférés
- **mercredi 19 octobre :** Halloween et Sorcières, avec déguisements
- **mercredi 16 novembre :** Contes d'hiver.
- **mercredi 14 décembre :** Contes de Noël, avec la Mère Noël en invitée vedette.

Une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans peuvent être accueillis, accompagnés de leurs parents, et les premières séances ont ravi les participants.

Commerces et zone bleue

Le 17 octobre, la mairie renouait avec la tradition des réunions avec les commerçants. Depuis les restrictions dues au COVID, cela faisait un bon moment que ce genre de réunion n'avait pu avoir lieu.

Comme nous vous l'avons déjà expliqué, le commerce et le développement économique sont une des compétences de notre communauté de communes et Septeuil tient une place honorable dans la CCPH, en termes d'offre de commerces de proximité et de densité par habitant, même s'il est évidemment toujours possible de faire mieux.

Le problème du stationnement a été évoqué par les participants lors de cette réunion et ce n'était pas la première fois. Mais nous en arrivons au point où un commerçant a mentionné qu'un avis sur internet par rapport à son magasin était que le stationnement était un gros problème pour pouvoir lui rendre visite.

Vous savez sans doute qu'il existe des zones bleues dans quelques rues de Septeuil, l'objectif de ces zones bleues étant de permettre une meilleure rotation des véhicules et d'empêcher que certains y restent garés à demeure. Des places de stationnement peuvent ainsi être régulièrement libérées, permettant à de nouveaux clients d'accéder aux commerces.

Depuis plusieurs années, ces zones bleues n'étaient plus actives, c'est-à-dire que vous pouviez y stationner fort longtemps sans crainte d'être verbalisé.

Nous avons décidé, pour répondre au besoin des commerçants, de les réactiver et de mener un test sur trois rues (rue Contamine, place de l'église et rue Fernand Bréan). Ce test sera basé sur la prévention et la pédagogie, en indiquant aux automobilistes que le stationnement sur les places en zone bleue doit être temporaire.

Il commencera après la distribution du Septeuil Mag et l'information sera relayée sur la page Facebook Septeuil Officiel. Pour ceux qui ne lisent ni l'un ni l'autre (si, si, il y en a) et qui n'utiliseront pas leur disque de stationnement, un message de rappel sera placé sur le pare-brise de leur véhicule par la police municipale.

Nous serons très attentifs à vos retours, ceux des clients comme ceux des commerçants et à l'issue de cette période de test, nous déciderons si cette mesure est bénéfique et doit être prolongée, cette fois-ci avec verbalisation.

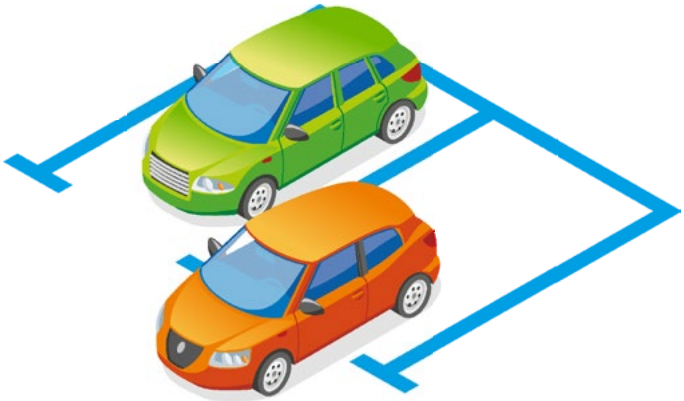

— Petite séance nostalgie pour les anciens élèves

Il y a 43 ans, nos mamans, la gorge nouée, nous laissaient dans le hall de l'école maternelle, rebaptisée Marguerite Duhamel. A quelques exceptions près, nous nous retrouvions plantés là, en parfaits inconnus.

Sept ans plus tard nous quittions l'école primaire pour le début de la grande dissolution que nous réservait la vie : le collège à Houdan, à Orgerus, le lycée à la Queue, des apprentissages pour certains, des études pour d'autres, l'émancipation des premiers amours et celle des premiers emplois.

Certains d'entre nous devions garder contact, pour d'autres, ce furent nos parents qui s'en chargèrent. Malgré le bruit de la vie et celui des enfants, nous avions tous en commun d'avoir été animés, toutes ces années, par des souvenirs de classes et de sorties, des anecdotes, des joies et des peines indélébiles.

Autre point commun, nous étions tous joignables, ou presque, par réseau social, par l'adresse des parents ou contact téléphonique.

Il y a un an, chacun de nous s'est retrouvé invité à un groupe WhatsApp, lancé dans un pari fou de regrouper toute la classe. Une année, 500 messages et photos plus tard, l'idée de se retrouver a germé.

La date est fixée au samedi 8 Octobre 2022. 10h du matin, place de la mairie, le soleil dissipe la brume et les visages familiers approchent, les accolades sont franches, les sourires et les larmes aussi.

Une série d'activités et de selfies et un restau Chez Pépito (l'ancien YoYo) ponctuent la journée.

Au programme, visite de nos anciennes rues, balade «au tennis», «chez Docteur Adde», place de l'église et descente du terrifiant chemin de la Garenne, on croise Mme Jamois qui a manœuvré pour nous, d'une main de maîtresse, la transition de la maternelle au primaire.

On croise Philippe Bernard, avec qui nous avons tous appris à lancer des

Petite séance nostalgie pour les anciens élèves

balles (et des raquettes), qui nous offre une visite de la classe de Monsieur Coudrier. Il nous manque monsieur Coudrier, mais la bibliothèque, l'odeur du parquet et l'estrade immuable nous rappellent à l'ordre. Tous assis à notre place, nous ne pouvons que revivre ces moments d'études disciplinées.

La journée se termine aux thermes de «la déviation» à boire à la source comme par un après-midi d'été 1987.

On se réunit chez une camarade, un autre aura apporté la sono, quelques conjoints nous font l'honneur de la visite et en peu de temps la danse devient le mode de conversation. On se regarde, on se touche, on se parle, on se tient. A ce moment-là, nous avons 3 ans, 10 ans, 15 ans.

Certains se quittent déjà, d'autres restent «dormir là». Des accolades plus profondes encore et le désir de ne plus laisser fuir le temps. Les visites se terminent de nos propres initiatives le lendemain, toujours baignées d'un soleil commandé pour l'occasion.

Pour tous, les émotions affluent sur le chemin du retour, à vélo, en voiture, en avion. Chacun verse des larmes intérieures qui pour beaucoup ne tardent pas à refaire surface. Pour d'autres, c'est un sourire d'ivresse qui perce la méditation et le silence retrouvé.

Tandis que le monde s'est précipité en avant, nous emportant avec lui, nous avions, semble-t-il patiemment attendu. C'est un retour à la source qui démontre que malgré les déplacements et les distances, les lieux et les cultures d'adoption, il n'y a qu'un seul véritable apprentissage du tissu social par l'école primaire. C'est une retraite méditative sur le temps, l'amitié, et les choses qui comptent. Une pause improbable que nous aurions dû faire 25 ans plus tôt.

Merci les copains.
Merci Septeuil.

Naël, Vincent B, Marie-Laure, Carmela, Angélique, Sandrine, Marie, Vincent L, José, Alexandre, Christophe, Sandra, Etienne, Olivier, Laurent, Sébastien, Xavier, Jennifer

Noël à
Septeuil
3 et 4 décembre - 10h/18h
Marché de Noël
3, 10 et 17 décembre - 18h/20h
Animation Vin Chaud
au bénéfice du CCAS
Chalet de Noël
Traîneau
Photos avec le Père Noël

Et nos poubelles ? — Les bacs de déchets collectifs, une évolution nécessaire

La municipalité souhaite lutter contre la pollution visuelle des bacs de collecte des déchets. Les couvercle jaunes et verts fleurissaient déjà sur les trottoirs de l'hypercentre, voilà que se sont ajoutés les couvercles marrons.

Plusieurs axes sont envisagés pour parvenir à cet objectif.

Le retrait des bacs de déchets verts non utilisés est la première mesure de bon sens. En effet tous les foyers ont été équipés, même ceux n'ayant pas d'espaces verts. Après contact avec la société SEPUR qui collecte les déchets, cette dernière demande aux personnes concernées de les informer de la non-utilisation de leur bac. Ils seront alors retirés par cette même société. N'hésitez pas à les contacter en utilisant le numéro de téléphone du SIEED (Tél: 01 34 86 65 49), choisissez l'option problème de collecte et vous serez en contact avec un interlocuteur de la SEPUR.

La mairie se tient à votre disposition en dernier recours, en cas de difficulté.

Autre solution envisagée, la mise en place de points de collectes grands volumes des déchets ménagers et recyclables. Ils remplaceront bien sûr les bacs individuels de chaque logement dans un périmètre en cours de recensement dans l'hyper centre.

Les nouveaux bacs ainsi disposés seront occultés par des dispositifs en dur, et si possible couverts.

Pour autant, la première des mesures à prendre c'est de faire appel au civisme de chacun, et de le faire respectueusement vis-à-vis de ses voisins. Quand c'est possible, rentrez vos poubelles dans votre propriété au lieu de les laisser dans la rue.

Rappels utiles :

- Vous avez un bac cassé ? Contactez le SIEED qui vous le remplacera.
- Le collecteur n'est pas passé le jour donné ? Contactez la SEPUR en passant par le répondeur du SIEED.
- Attention aux jours décalés pour les plus petites rues et attention aux horaires car il arrive fréquemment que le collecteur passe dans l'après-midi.

La Maison France Services, c'est pour bientôt —

Nous vous avons parlé plusieurs fois d'une maison de services publics qui devait ouvrir à Septeuil et vous commencez à vous demander si ça va durer jusqu'au numéro 54 du Septeuil Mag…

Ce qui était prévu dès le départ, c'est qu'il y ait deux épisodes : une ouverture rapide dans un bâtiment provisoire, puis la construction par la CCPH d'un bâtiment pour accueillir la structure dans sa forme définitive. Mais l'installation, derrière l'école maternelle, d'une structure modulaire (ce qu'on appelle couramment un Algeco) s'est révélée trop coûteuse pour la CCPH, qui a préféré chercher un local à louer. Comme cela coïncide avec le moment où l'agence postale ferme, un accord est trouvé : la maison de services publics s'installera dans les anciens bureaux de la poste, laquelle ouvrira un point courrier (donc pas de services financiers) dans la maison de services publics. Depuis, les travaux d'aménagement sont en cours, pour une ouverture en novembre. Nous ne sommes pas en mesure de vous dire, au moment où nous écrivons, si cette promesse sera tenue.

Les services offerts seront les mêmes qu'à la maison de services publics La Passerelle de Houdan. Pour la future version, le bâtiment, sur deux niveaux à l'emplacement de l'actuel « préfa » de l'accueil de loisirs, abritera l'accueil de loisirs au niveau inférieur (accès par le parc), la maison de services publics à l'étage (accès par la rue de Houdan) et une maison d'assistante maternelle.

Puisque nous parlions de la poste, la fermeture du centre de tri est prévue début novembre selon les dernières informations. Une réunion entre le propriétaire, la CCPH et la commune a eu lieu pour évoquer le devenir de ce bâtiment.
Nous vous donnerons plus d'informations dans un prochain numéro.

— Quelques précisions sur les tarifs de l'eau

Avec le changement des délégataires de service public en début d'année, SAUR remplaçant Veolia pour la distribution de l'eau potable et Veolia remplaçant SUEZ pour l'assainissement, nous vous avions annoncé que les prix resteraient stables et même en légère baisse. Nous avons depuis reçu plusieurs courriers de Septeuillais qui constataient au contraire une augmentation de leur facture. Nous allons donc ici détailler plus précisément le mode de calcul de vos factures.

Il faut tout d'abord indiquer que les personnes concernées sont les usagers ayant une faible consommation d'eau. En effet, dans la mise en concurrence de ce type de marché public, la facturation type est toujours calculée sur une base de 120 m² (ce qui correspond à un couple avec deux enfants). Sur cette facture type, nous avons bien une baisse de 11 % sur la facture de distribution de l'eau potable et une augmentation de 8% sur la facture d'assainissement. La baisse du tarif est donc de - 3% et la grande majorité des Septeuillais bénéficie de cette baisse.

Mais il faut comprendre que le service d'assainissement aurait dû subir une hausse beaucoup plus importante, d'abord en raison des investissements nécessaires à la station d'épuration, lesquels auraient pénalisé fortement les usagers.

La commune doit aussi faire face à de nouveaux frais, liés à l'évolution des règlementations et à une amélioration notable des services offerts (fonds travaux, géo référencement, contrôles et inspections télévisuelles...). En les appliquant, nous n'aurions pas une baisse de 3% mais une hausse généralisée d'environ 10%. Pour contenir cette hausse, le concessionnaire a suggéré la mise en place d'un forfait abonnement, qui n'existait pas dans le contrat précédent. Cette part d'abonnement fixe lisse le prix de l'eau sur l'ensemble des utilisateurs et permet au concessionnaire de garantir ses recettes tout en gardant un prix attractif.

Toutefois, la part d'abonnement fixe, pour les petits consommateurs apparaît comme une augmentation de leur facture à cause de l'abonnement à l'assainissement, bien qu'il ne s'agisse pas d'une augmentation stricto sensu du prix de l'eau.

Les plus grands bénéficiaires du changement de concessionnaire sont les usagers raccordés à un ANC (assainissement non collectif) puisqu'ils bénéficient directement de la baisse de 11 % de l'eau potable, mais sans la répercussion des + 8% et + 15 € de l'abonnement sur la part assainissement.

La municipalité a bien conscience que 100 % des Septeuillais ne seront pas entièrement satisfaits par ces changements et à cela s'ajoutent les petits tracas des changements de contrat et d'entreprise. Nous avons dû peser le pour et le contre et nous avons fait le choix de la stabilité des prix à l'attribution de ce contrat, parce que des indicateurs laissaient déjà présager une augmentation des prix des énergies et des fluides.

Il nous paraît aussi nécessaire de venir en aide aux plus impactés d'entre vous et nous vous rappelons que le CCAS de la commune peut vous venir en aide, si vous avez des difficultés passagères ou à long terme dans le paiement de vos factures, ou dans votre vie quotidienne. N'hésitez pas à contacter le CCAS au 01-30-93-45-56 ou par courriel ccas@septeuil.fr.

De leur côté, les concessionnaires ont également mis en place des dispositifs d'aide pour les impayés et vous pouvez parfaitement les solliciter individuellement. Dans ce domaine, n'oubliez pas que plus tôt vous parlez de vos problèmes et plus ils ont de chances d'être réglés ; n'attendez pas de recevoir une relance pour impayé.

Entretenons nos trottoirs et nos chemins

Nous recevons souvent à la mairie des messages ou des appels téléphoniques sur le sujet de l'entretien et du désherbage des trottoirs devant les habitations. Cela va jusqu'aux missives indignées du genre « Je rentre de vacances et je m'aperçois que les mauvaises herbes ont poussé devant chez moi en mon absence. Mais c'est intolérable ! »

Il nous a donc semblé utile de rappeler à nos concitoyens leurs devoirs en la matière. Bien qu'il n'existe pas d'obligation légale de principe pour les riverains de nettoyer le trottoir situé devant leur habitation, le maire a la possibilité de prescrire cette obligation par arrêté. En effet, cela entre dans le cadre de ses responsabilités de police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement », ainsi que l'indique le CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Un tel arrêté existe dans notre commune et date du 3 septembre 2021 ; vous pouvez le consulter à la mairie. En voici les grandes lignes :

« Le balayage est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire, des propriétés jouxtant les voies communales.

Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants, afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de leurs immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi qu'arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété.

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables.

L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées. »

On le voit, il s'agit là de règles de bien vivre ensemble et d'économies des finances communales, car la taille de notre ville ne permettrait pas d'entretenir des équipes en charge du nettoyage. Cependant, si vous êtes âgé ou handicapé et que vous n'avez pas de proches qui puissent effectuer cet entretien à votre place, n'hésitez pas à en faire part au service technique de la mairie qui pourra alors se charger du désherbage.

Précisons que si vous êtes locataire, c'est à vous qu'incombe l'entretien du trottoir et non au propriétaire. Dans le cas d'un immeuble d'habitation de plusieurs étages, l'entretien des trottoirs est attribué au syndic. S'il n'y a pas de syndic, en particulier parce que l'immeuble appartient à un seul propriétaire, la responsabilité de l'entretien se répartit entre les différents habitants, mais il est possible de désigner un responsable unique, par décision collective (et ce n'est pas systématiquement le locataire du rez-de-chaussée).

Rappelons aussi que, même si vous êtes responsable de l'entretien du trottoir devant chez vous, il ne vous appartient pas et vous n'avez pas le droit de l'occuper comme bon vous semble. Par exemple, si vous souhaitez agrémenter votre trottoir de pots à fleurs ou jardinières, il faut en demander l'autorisation à la mairie.

Ne négligeons pas l'aspect de votre responsabilité pénale : si un passant glisse sur des feuilles mortes ou une plaque de neige devant votre maison et se blesse, il peut vous en rendre responsable et porter plainte contre vous. De même si vous avez répandu des gravats ou déchets de chantier sur le trottoir ou la chaussée.

Après le détail de tous ces travaux à votre charge, parlons de ce que font les agents du service d'entretien de la mairie. Comme vous vous en doutez, ils entretiennent tout le reste de la voirie communale et des espaces publics…

— Entretenons nos trottoirs et nos chemins

En particulier, les trottoirs et caniveaux qui ne dépendent pas d'habitations sont nettoyés toutes les semaines. Les papiers et déchets jetés sur la voie publique par des personnes dépourvues d'éducation sont ramassés régulièrement, les poubelles publiques sont vidées deux à trois fois par semaine.

Le parc, le square et le terrain de foot sont entretenus toutes les une à deux semaines selon la saison. Les travaux consistent à tondre, ramasser les feuilles mortes, débiter les arbres morts, pratiquer l'élagage bas (pour les plus grandes hauteurs, c'est une entreprise qui intervient). Profitons-en pour signaler que lors des tontes, le personnel n'est pas particulièrement heureux d'être confronté aux nombreuses crottes laissées dans l'herbe par les chiens de propriétaires indélicats. Alors, pensez à eux; c'est pourtant une obligation légale de ramasser les déjections de votre animal, non ?

Les chemins communaux sont entretenus régulièrement par une épareuse, vous savez, ce tracteur avec une faucheuse au bout d'un long bras sur le côté. Pour les parties difficiles d'accès, le travail est fait à la débroussailleuse. Si vous voyez des arbres tombés sur un chemin, en général ils appartiennent à des propriétaires privés, à qui la commune a demandé de les évacuer, mais qui ne l'ont pas fait. Les agents communaux ne peuvent pas s'en charger. Parlons aussi du cimetière qui est entretenu chaque semaine, en particulier pour la tonte et le désherbage. La taille des haies a lieu une fois par an. Ajoutons l'arrosage des plantations l'été, en fonction des besoins, tout en s'efforçant d'économiser l'eau.

Enfin, en cas d'alerte neige, l'équipe est à pied d'œuvre dès quatre heure et demie du matin, pour dégager les trottoirs et passer le tracteur avec la lame de déneigement sur les chaussées qui ne dépendent ni de la communauté de communes, ni du département. Bien souvent ils interviennent aussi sur des voies privées pour secourir des habitants en difficulté.

— Billet d'humeur

Nous donnons la parole dans cette rubrique à celles ou ceux d'entre vous qui souhaitent nous entretenir de sujets d'intérêt collectif. La personne qui nous a écrit cette fois-ci est légèrement énervée par l'état de la boîte à livres ; jugez-en.

« Où est votre boîte à livres ?

Lorsqu'il m'arrive de traverser des villages ou des villes de notre région, je m'approche souvent de leur boîte à livres.

Les romans, les documents, les livres sont installés, comme il se doit, sur des rayonnages mis à disposition de tous publics, dans d'anciens abris d'autocar, petits refuges vieillots, boîtes spéciales sur une aire de pique-nique ou dans un centre-ville aménagé. Tous cela assez chouette et propret.

Pourquoi Septeuil est-il le seul village à ma connaissance qui possède une crade boîte à livres : sacs entassés, livres empilés, feuilles mortes et vieux cartons pour lier l'ensemble ? Serait-ce que les Septeuillais sont les lecteurs les plus sales de la région ?

A l'inauguration de ce bel emplacement, c'était beau. Même le ciel était de la partie. Il était bleu propre comme la CABINE TELEPHONIQUE.

Et puis..., il suffit d'une certaine routine, du temps qui passe, d'une envie d'en profiter autrement et voilà : notre boîte à livres est transformée en dépotoir ! Ces derniers temps, on est allé loin, on a mérité la condamnation au cadenas ! CLOSED !...

Vous avez eu une très bonne intention : celle de faire don de vos livres en surplus aux habitants de votre village. Vous prenez la peine de les trier, de les mettre dans un grand sac, d'y aller. Arrivé à la boîte à livres, vous vous apercevez qu'il n'y a plus de place, même pour un ticket de caisse, sur les étagères. On a aussi verrouillé les portes avec une chaîne cadenassée.

Après vos efforts, vous choisissez donc de tout laisser devant la cabine. A QUOI CA SERT ? Pensez-vous vraiment que quelqu'un va prendre la relève, optimiser la situation, surveiller l'ouverture des portes, trier les livres en place puis sortir et ranger les vôtres sur les rayons pour le renouvellement du stock ?

Si les lieux restent bouclés, on en fait quoi de votre sac ? Ce n'est pas sympathique de penser que vos livres vont partir aux vieux papiers...

Chouchoutez votre boîte à livres !

Des lecteurs attendent.

Un grand MERCI !!!

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 2 juin 2022

• Hommage à Jean-Claude Brie, conseiller municipal décédé

• Décision du Maire de faire déplacer le bâtiment modulaire situé dans la cour de l'école maternelle par la société Module Concept à Carvin

• Décision du Maire de confier le remplacement d'un photocopieur et le contrat de location à la société Xeroboutique à Poissy

• Décision du Maire de confier à la société Citeos à Montesson la maintenance préventive du réseau de vidéo-protection de la commune

• Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation de la SMACL pour les dégâts consécutifs à la fuite d'eau survenue au Château de la Garenne

• Décision du Maire d'acquérir 11 détecteurs de CO2 auprès de la société Desmarez à Compiègne

• Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation de la SMACL pour les dégâts causés par le choc d'un véhicule contre le mur de clôture d'un terrain communal

• Désignation du jury d'assises par tirage au sort

• Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées pour les communes de Bazainville et Septeuil dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques

• Approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY)

• Adhésion à la compétence « Mobilité propre » (recharge des véhicules électriques) du SEY

• Déclassement d'une parcelle communale rue des Tilleuls et autorisation donnée au Maire d'en signer l'acte de vente

• Création d'un poste d'animateur

• Création d'un poste d'adjoint technique

• Adoption de la décision modificative N°1 du budget commune

Séance du 7 juillet 2022

• Décision du Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour réaliser des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires

• Décision du Maire de mettre gratuitement à disposition des sapeurs-pompiers les courts de tennis pour leurs entraînements

• Procès-verbal d'installation de Madame Laetitia Pottier comme conseillère municipale pour remplacer Monsieur Jean-Claude Brie

• Attribution à la société Yvelines Restauration à Rambouillet du marché public de fourniture et service pour la livraison de repas à la cantine scolaire

• Décision de déplacer à titre permanent le lieu des conseils municipaux dans la salle du Foyer Rural

• Adoption du choix de publication sur papier des actes à partir du 1er juillet 2022, en conformité avec la réforme de la publicité des actes des collectivités

• Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal sur le chapitre des comptes-rendus et procès-verbaux de séances

• Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires des écoles de Septeuil sur le chapitre de la facturation

• Attribution d'une subvention au CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Versailles pour un jeune Septeuillais en apprentissage

• Attribution d'une subvention au CFA Vente et Commerce APIFE de Poissy pour deux jeunes Septeuillais en apprentissage

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 7 juillet 2022 (suite)

- Institution de la taxe annuelle sur les friches commerciales (TFC)
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
- Instauration de l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'édification de clôtures, les ravalements, les démolitions et les divisions foncières en zone agricole
- Instauration du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR) sur les zones U, AUH et AUJ (OAP sectorielle) du PLU
- Instauration d'un périmètre d'étude sur la zone AUH (OAP sectorielle) du PLU
- Questions orales de Monsieur Ozilou

Séance du 29 septembre 2022

- Décision du Maire de mettre un terrain communal aux Groux gratuitement à la disposition de Madame Zabiole
- Décision du Maire relative aux tarifs de garderie et étude surveillée applicables à partir du 1er septembre 2022
- Décision du Maire relative au tarif du transport scolaire pour Mantes la Jolie applicable au 1er septembre 2022
- Institution de la taxe annuelle sur les friches commerciales (TFC), en annulation et remplacement de la délibération du 7 juillet 2022
- Mise à jour des taux de la taxe d'aménagement communale pour l'ensemble des secteurs, en annulation et remplacement de la délibération du 7 octobre 2021
- Admission en non-valeur de titres de recettes au budget commune
- Convention avec la CCPH sur le remboursement des frais engagés par la commune dans le cadre des campagnes de vaccination en 2021 et 2022
- Convention avec l'Etat pour l'installation d'une sirène raccordée au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations)
- Présentation du rapport annuel de Veolia pour le contrat de Délégation du Service Public (DSP) d'eau potable, pour l'exercice 2021
- Présentation du rapport annuel de Suez pour le contrat de Délégation du Service Public (DSP) d'assainissement, pour l'exercice 2021
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, pour l'exercice 2021

Tribune libre
Expression de la minorité au conseil municipal

Vos questions ont du talent !

La minorité veut s'affirmer en qualité de contre-pouvoir afin de rétablir les équilibres qui font actuellement défaut à une gestion saine et juste de la municipalité.

Nous souhaitons nous faire le relais des questions légitimes des Septeuillais mais aussi être force de proposition.

Pour ce faire, nous sommes à l'écoute permanente de la population, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous que ce soit au coin d'une rue ou à l'adresse **septeuilminorité@gmail.com**

Bruno Chidlovsky
Philippe Ozilou
Marie-Anne Tachon

URBANISME - DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP) & PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

DP 078 591 22M 0020 : Sophie Sourisseau, installation d'un « carport » - 2 rue de la Sablonnière, accordé le 24/3/22

DP 078 591 22M 0001 : ENEDIS, démolition d'un poste tour - route de Mantes, accordé le 24/5/22

PC 078 591 22M 0007 : Jalal Attar, extension de maison individuelle, ravalement et isolation thermique, création d'un abri de jardin, remplacement du portail - 20 Les Plains, accordé le 24/5/22

PC 078 591 22M 0008 : Christophe Servat, extension de maison et de véranda, création d'un abri de jardin - accordé le 16/5/22

PC 078 591 22M 0009 : Victor Agouassey, construction d'une maison individuelle - rue de l'Yveline, accordé avec prescription le 24/5/22

DP 078 591 22M 0033 : Sandra Da Silva, construction d'un mur de clôture - 5 rue de la Marnière, accordé le 4/5/22

DP 078 591 22M 0034 : Marion Sevestre, construction d'une terrasse autour d'une piscine - 5 allée des Cormiers, accordé le 4/5/22

DP 078 591 22M 0035 : Marion Sevestre, construction d'un abri de jardin - 5 allée des Cormiers, accordé le 5/5/22

DP 078 591 22M 0036 : Martine Fongtaine, remplacement d'un abri de jardin - 14 rue des Peupliers, accordé le 9/5/22

DP 078 591 22M 0037 : Gérard Hamayon, coupe de bois - 28 rue de Houdan, accordé le 6/6/22

DP 078 591 22M 0038 : Alexandra Lanoë, remplacement de portail et clôture - 130 route de St Corentin, accordé le 11/5/22

DP 078 591 22M 0039 : SARL Euro Bois, coupe de bois, accordé le 6/6/22

DP 078 591 22M 0040 : Nicolas Strugarek, transformation de garage en pièce d'habitation - 29 rue de Versailles, accordé le 13/5/22

DP 078 591 22M 0041 : Philippe Chicot, ravalement de façade - 2 rue des Lavandières, accordé le 31/5/22

DP 078 591 22M 0042 : Agnès Bertrand, réfection de toiture - 10 rue du Four à Chaux, accordé avec prescription le 8/6/22

DP 078 591 22M 0043 : Foncier Experts, division de terrain - 4 rue verte, accordé le 3/6/22

PC 078 591 22M 0012 : Catherine Philippe-Rollin, extension de maison d'habitation - 107 route de St Corentin, accordé le 8/7/22

DP 078 591 22M 0044 : Michel Lecacheux, coupe de bois - rue de la Sablonnière, accordé le 8/6/22

PC 078 591 22M 0013 : Rezan Erden, construction d'une maison individuelle - 145 route de St Corentin, accordé avec prescription le 6/9/22

DP 078 591 22M 0045 : Nicolas Calais, création d'une allée et pose d'un portail - 26 rue de Mantes, accordé avec prescription le 12/7/22

DP 078 591 22M 0047 : Nathalie Cayez – réfection de toiture – 19 rue de Mantes – accordé avec prescription le 12/7/22

DP 078 591 22M 0048 : Nicolas Calais – remplacement de toiture – 26 rue de Mantes – accordé le 10/8/22

DP 078 591 22M 0049 : Anthony Geraldo – remplacement de portail – 5 rue de Poltain – accordé avec prescription le 10/8/22

DP 078 591 22M 0050 : Bin Lin, ouverture d'une porte et d'une fenêtre supplémentaires, modification de clôture, remplacement de porte de garage - 10 route de St Martin des Champs, accordé avec prescription le 4/8/22

DP 078 591 22M 0051 : Cécile Carre Rubez, pose de volets roulants sur des fenêtres de toit - 1 rue de la Marnière, accordé le 12/9/22

DP 078 591 22M 0052 : Ladislas Prevost, ajout de fenêtres de toit - 36 rue de Mantes, accordé avec prescription le 12/9/22

DP 078 591 2M 0053 : Miguel Barbosa, pose d'une palissade et d'un grillage - 17 rue de l'Yveline, accordé le 12/7/22

DP 078 591 22M 0054 : Foncier Experts, division de terrain - 4 rue verte, accordé le 2/8/22

DP 078 591 22M 0055 : Julien Derainne, pose d'une clôture - 7 chemin du Tertre, accordé le 10/8/22

DP 078 591 22M0056 : Hervé Rosse, réfection de toiture, création de fenêtres de toit, remplacement de fenêtres - 54 rue de l'Yveline, accordé avec prescription le 11/8/22

DP 078 591 22M 0057 : Pierre Ruello, construction d'une chaufferie - 121 allée du pré St Wandrille, accordé le 17/8/22

DP 078 591 22M 0058 : Nicolas Calais, remplacement de portes et fenêtres - 26n route de Mantes, accordé le 22/9/22

DP 078 591 22M 0059 : Jean-Jacques Siebert, remplacement de fenêtres et portillon - 2 rue verte, accordé le 7/9/22

DP 078 591 22M 0060 : Gérard Hamayon, remplacement des portes du garage - 1 rue de l'Yveline, accordé le 1/9/22

DP 078 591 22M 0062 : Francesco Zirpoli, réfection de toiture - 6 rue Desbrosses, accordé le 5/9/22

PC 078 591 22M 0014 : Daniel Maronne, construction d'une annexe - 9 ancien chemin de Paris, accordé le 5/9/22

DP 078 591 22M 0063 : Jennifer Cocault – remplacement de menuiseries – 24 rue des Peupliers, accordé le 6/9/22

DP 078 591 22M 0064 : Aurore Kerbriand, remplacement de panneau de bois par un mur - 28 rue de l'Yveline, accordé le 6/9/22

DP 078 591 22M 0065 : Cécile Carre Rubez, création d'une porte-fenêtre - 1 rue de la Marnière, accordé le 7/9/22

DP 078 591 22M 0067 : Hosmann Malache, pose d'une verrière - 12 rue Maurice Cleret, accordé le 3/10/22

DP 078 591 22M 0068 : Foncier Experts, division de terrain - La Valette, accordé le 3/10/22

— L'accord parfait chez Audrey et Francis

On ne le répétera jamais assez : les Septeuillaises et les Septeuillais ont des idées. Et du talent. C'est ce que nous démontrent cette fois-ci Audrey et Francis, qui vous proposent un moment de relaxation « à quatre mains », qu'ils ont baptisé « l'Accord parfait ».

Audrey pratique la réflexologie plantaire et palmaire, et Francis la musique empathique. Ils participent tous deux régulièrement à des salons du bien-être et c'est là que leur est venue, comme une évidence, l'idée de mettre en commun leurs compétences. Mais expliquons d'abord ce que fait chacun, avant de montrer en quoi leurs disciplines sont complémentaires.

La réflexologie plantaire, vous en avez peut-être déjà entendu parler, c'est une technique utilisant le massage et reposant sur la théorie que chaque organe, partie du corps ou fonction physiologique correspond à une zone précise des pieds, un peu comme l'acupuncture. Elle fait d'ailleurs partie, comme celle-ci, des méthodes de soins de la médecine traditionnelle chinoise. Selon ceux qui la pratiquent, un toucher spécifique sur des parties précises du pied permet de localiser et de dissiper les tensions, afin de rétablir l'équilibre du corps. On la définit donc comme une médecine parallèle, ou médecine douce, ayant pour but de soulager la tension et le stress.

Audrey est titulaire d'un diplôme de soins de l'École Internationale du Spa (EIS), où elle a suivi une formation de réflexologie plantaire dispensée par Philippe Rizzo ainsi qu'une formation de réflexologie palmaire (Philippe Rizzo également). Elle est aussi nutritionniste. Elle définit ses valeurs comme étant l'écoute, l'engagement et le partage, pour amener ses patients à un état de détente et d'harmonie.

Francis, de son côté, a fait des études de naturopathie. Il s'agit là aussi d'une médecine non conventionnelle, qui s'applique à rééquilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens naturels tels qu'en particulier des massages ou une alimentation maîtrisée. Depuis huit ans, il a inclus le piano à ses séances de thérapie, car il s'était rendu compte de sa facilité à improviser en fonction de l'ambiance et de l'état d'esprit de ses patients. Selon ses propres termes, il entend déjà la musique qu'il va jouer, en observant son patient et peut donc jouer ce que celui-ci a besoin d'entendre à ce moment précis. C'est un concept qu'il a souvent expérimenté en hôpitaux, maisons de retraite ou centres d'accueil pour handicapés, en concrétisant les émotions de ses auditeurs.

Et lorsqu'Audrey et Francis pratiquent en même temps leur discipline auprès d'un patient, ils se sont aperçus que leurs actions à l'une et à l'autre se complètent et s'amplifient pour parvenir à de meilleurs résultats durant la séance. Celle-ci pourra prendre de multiples formes selon ce que le visiteur est venu chercher, consciemment ou non. Car on parle ici d'apaisement des tensions physiques aussi bien que morales. Le patient peut être là pour soulager des douleurs physiques ou un mal-être ; parfois c'est la séance qui le lui fera découvrir.

Les maîtres mots de la pratique d'Audrey sont le dénouage des tensions et la mise en place d'un état de détente et d'harmonie. En même temps, ou par alternances, la musique de Francis conduit vers un voyage intérieur où des émotions anciennes et non exprimées, souvent sources des blocages physiques ou moraux actuels, reviennent à la surface.

Le patient va s'exprimer ou non durant la séance, avec plus ou moins d'émotion, c'est très variable, cela dépend de chacun. En tout cas, cette sollicitation simultanée de plusieurs sens par la musique et le toucher ne laisse personne indifférent et tend à un lâcher prise du mental. Un debriefing entre les trois participants a lieu à la fin de la séance, accompagné d'un bilan conseil, si le patient le souhaite.

Pour en savoir plus, il faudra essayer. C'est une séance unique, donc cela peut constituer une idée de cadeau.

Vous pourrez rencontrer Audrey et Francis à la Boutique Ephémère de Septeuil les 26 et 27 novembre, ainsi qu'au Marché de Noël les 3 et 4 décembre.

Pensez à réserver votre soin Accord Parfait pour la Boutique éphémère au **06 15 77 87 71**.

BON DE COMMANDE SAPIN

à remettre **au plus tard le 18 novembre 2022** dans la boîte aux lettres de l'APE sur la place de la mairie, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « **l'APE de Septeuil** ».

Les sapins seront à retirer le dimanche 4 décembre entre 10H00 et 13H00 sur la place de la mairie.

NOM :

TEL :

(afin de pouvoir vous joindre en cas de souci sur la commande ou le jour de la livraison)

	SAPINS COUPES			
	EPICEA		EPICEA avec BUCHES	
TAILLE	PRIX	QTE	PRIX	QTE
80/100	12,00 €		15,00 €	
100/125	13,00 €		16,00 €	
125/150	14,00 €		17,50 €	
150/175	16,00 €		19,50 €	
175/200	23,00 €		27,50 €	
200/225	27,00 €		31,50 €	
225/250	30,00 €		35,00 €	
300	43,00 €		51,00 €	
400	71,00 €			
500	87,00 €			

	SAPINS COUPES			
	NORDMANN		NORDMANN avec BUCHES	
TAILLE	PRIX	QTE	PRIX	QTE
80/100	18,00 €		21,00 €	
100/125	22,00 €		25,00 €	
125/150	25,00 €		28,50 €	
150/175	31,00 €		34,50 €	
175/200	40,00 €		44,50 €	
200/225	50,00 €		54,50 €	
225/250	54,00 €		59,00 €	
300	71,00 €		79,00 €	
400	102,00 €			
500	120,00 €			

	SAPINS EN POT DE CULTURE			
	EPICEA		NORDMANN	
TAILLE	PRIX	QTE	NORDMANN	QTE
80/100	20,00 €		28,00 €	
100/125	24,00 €		33,00 €	
125/150	28,00 €		40,00 €	
150/175	33,00 €		53,00 €	

TOTAL DE VOTRE COMMANDE EN EUROS	

— FRvescences et le CDSMR78

L'écriture de cet article pour FRvescences m'a donné l'occasion de découvrir l'existence d'un organisme départemental fort intéressant, le CDSMR78. Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines a pour mission de promouvoir la pratique du sport en milieu rural dans notre département. Il exerce cette mission au travers de rencontres, manifestations, formations, avec le souci constant d'en permettre l'accès au plus grand nombre de personnes. Dans les Yvelines, 20 associations sont affiliées à la Fédération du Sport en Milieu Rural et, parmi elles, FRvescences. Les activités sportives du comité sont dispensées au sein de ces associations, dans le cadre de conventions annuelles ou directement, au cours de manifestations ou événements ponctuels.

Trois « agents de développement sportif » du comité interviennent dans les associations. Samy Wolff intervient déjà au sein de l'association Frvescences depuis plusieurs années pour des cours de gym. Emmanuelle Basset anime depuis deux ans la section « Bien-être seniors » à Septeuil. Son collègue Philippe Nana-Tonzi, de son côté, va sillonner les routes du département au volant du « Mobil'Sport78 ». Il s'agit d'un véhicule équipé de matériel pour la pratique de plus d'une cinquantaine de sports. Ainsi, dans les petites communes dépourvues d'équipements sportifs, ce gymnase itinérant permet l'exercice d'activités physiques et sportives, avec la mise à disposition de matériel mais aussi l'encadrement des activités par un éducateur sportif diplômé. Ce concept innovant, en dehors de son premier objectif de promotion du sport-santé, est aussi un vecteur de cohésion sociale, d'animation rurale, de lutte contre la sédentarité et de réduction des inégalités territoriales. Parmi les activités proposées, on peut énumérer des sports collectifs (floorball, kinball, foot, volley, basket, ultimate, ...), des sports de combat (lutte, escrime, boxe...), des sports de raquette (ping-pong, tennis, badminton...), des sports d'expression corporelle (gymnastique, cirque...), des sports nature (laser run, course d'orientation, athlétisme...), des sports traditionnels (tir à l'arc, fléchettes, tire à la corde, mölkky...), des activités familiales (bowling, pétanque...), des sports santé (renforcement musculaire, course à pied, cardio boxing...), le trail nordique, l'expression corporelle, le fitness, la randonnée, le pilates, le stretching, la relaxation, etc. Ces activités s'adressent à quatre catégories de publics : enfants/ados, adultes/sportifs, familles, seniors. Elles peuvent toutes être adaptées aux personnes en situation de handicap.

Les manifestations ponctuelles permettent les rencontres entre associations, ou la participation d'un public extérieur. Ainsi une randonnée gourmande est organisée près de chez nous à Garancières le 19 novembre. En complément du plaisir de la marche, des escales gourmandes y permettront de découvrir et promouvoir des productions locales. Le comité propose aussi des animations en entreprise, qui peuvent s'étendre sur plusieurs journées, ou des séances régulières comme par exemple des séances de gymnastique d'entretien au sein d'un Ephad pour le personnel soignant. Durant l'été, des animations pour les jeunes ont été proposées sur les bases de loisirs du département. Et pendant le confinement, le CDSMR78 n'était pas resté inactif, puisqu'il avait créé une série de cours en ligne, sur le thème du sport à la maison, que vous pouvez toujours consulter et suivre sur le site web cdsmr78.fr. Une gamme de matériel est disponible en prêt pour les associations affiliées, mais aussi en location pour les collectivités hors réseau et même les particuliers. On pourra ainsi emprunter aussi bien du matériel sportif que des barnums ou une machine à barbe à papa. L'achat d'un « vélo-cargo », pour des interventions sur le modèle du Mobil'Sport, mais sur de plus courtes distances, est à l'étude. Un magazine édité chaque mois se décline en une version adhérents et une version associations et peut lui aussi être consulté en ligne. Bref, on aura compris qu'innovation et dynamisme sont la règle de tous les jours au CDSMR78.

Mais revenons à présent à Septeuil et à l'activité « Bien être seniors » qui était l'objet initial de cet article. Démarrée l'an dernier avec 12 participantes, elle en a attiré près de 20 cette année, ce qui a amené à la mise en place d'un second cours. En effet, Emmanuelle Basset ne souhaite pas dépasser une douzaine d'élèves par cours, afin de pouvoir apporter une attention particulière à chacun et adapter les situations pédagogiques. L'activité physique proposée au cours des séances Bien-être Senior a pour objectif le « bien vieillir » et peut donc s'adresser aussi bien aux personnes n'ayant jamais pratiqué d'activité sportives qu'à celles qui en avaient une auparavant mais ne sont plus en mesure de s'y adonner, par suite de l'âge ou de pathologies. Renforcement musculaire, cardio, travail de la souplesse vont leur permettre de maintenir leur autonomie et de prévenir les problèmes.

Le bouche à oreille, la grande convivialité des cours, mais aussi les encouragements des proches à pratiquer une activité physique assurent le recrutement des participants. Je devrais plutôt dire des participantes, car il semble que les hommes préfèrent rester dans leur fauteuil pour l'instant.

Pourtant, ils sont les bienvenus et les différences d'âge (60 à 85 ans) ne gênent pas la cohésion du groupe. Bien plus, Emmanuelle nous explique qu'elle observe une bienveillance dans le groupe, chacun étant attentif aux capacités des autres. Pour elle, les seniors sont les élèves rêvés car ils sont très ouverts aux propositions et disposés à essayer toutes les nouvelles activités. Elle pratique ainsi avec eux aussi bien les sports de ballon ou la gymnastique que la danse, le jonglage, des exercices de mobilité ou d'équilibre, des jeux de mémoire, sans une minute d'ennui. Cela ne signifie pas pour autant un rythme effréné, car chacun peut s'asseoir et se reposer lorsqu'il en éprouve le besoin.

Emmanuelle Basset propose aussi des conseils sur la vie au quotidien, toujours dans l'objectif du « mieux vieillir ». Ce sont ainsi des rappels sur l'aménagement de l'habitat et la prévention des chutes, l'adaptation des gestes du quotidien, des conseils dans le domaine de l'alimentation et de la diététique. Un lien avec le quotidien donne du sens à chaque exercice proposé. Peu de cours aux alentours offrent ainsi des activités multiples aux seniors et c'est sans doute ce qui en fait le succès, puisqu'on vient depuis Mantes la Jolie pour y participer.

Quelques mots enfin sur l'animatrice, pour terminer : Emmanuelle Basset est éducatrice sportive et professeur de danse. Titulaire du BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous), ses spécialités sont la gymnastique d'entretien, la méthode Pilates, le renforcement musculaire, le stretching, la marche nordique… Les cours ont lieu au Foyer Rural le lundi de 10h à 11h puis de 11h à midi et vous pouvez bien sûr obtenir toutes les informations auprès de FRVvescences : **01 30 93 44 06**

EVENT'S 7

Notre association a besoin de nouveaux membres pour maintenir son activité.

Event's 7 a organisé de nombreuses animations culturelles ouvertes et accessibles à tous.

Toutes les animations que nous avons réalisées n'ont été rendues possibles que grâce à la présence et au travail des bénévoles, qui se sont succédés depuis 2016.

Malheureusement, la crise sanitaire que nous traversons encore aujourd'hui, a modifié les comportements, faisant oublier l'esprit collectif qui nous anime et la satisfaction que procure le travail d'une équipe de bénévoles sympathiques, dont la seule motivation est de pérenniser une vie associative diversifiée.

Notre association a réalisé plusieurs animations pour les enfants (Carnaval, Halloween, Spectacle de Noël…) et pour les adultes (pièces de théâtre, Comedy Show, concerts, fête de la musique, randonnées, salons…)

Les bénévoles sont la colonne vertébrale de notre projet associatif et nous sommes en nombre insuffisant !

Event's 7 est en DANGER et pourrait envisager de SUSPENDRE voire de CESSER définitivement son activité.

C'est la raison pour laquelle nous vous lançons cet appel à venir nous rejoindre.

Vous intègrerez une équipe de bénévoles sympathiques et dynamiques et vous partagerez des moments de convivialité et d'échange.

POURQUOI DEVENIR BENEVOLE EVENT'S 7 ?

- POUR AGIR ENSEMBLE :

• En contribuant concrètement, à son rythme et à sa manière, à construire un monde qui respecte les valeurs essentielles pour le bien vivre ensemble !

• En partageant les savoirs et les savoir-faire

• En rejoignant une équipe dynamique

- PARCE QUE C'EST QUAND VOUS VOULEZ :

• Vous pouvez nous aider ponctuellement ou régulièrement, sur du long terme ou du court terme, c'est vous qui définissez vos disponibilités !

POUR DEVENIR BENEVOLES EVENT'S 7 CONTACTEZ NOUS : events7.septeuil@gmail.com

Pour voir nos animations passées et à venir, suivez-nous sur notre page Facebook : Event's 7

— En visite chez ces braves ploucs de Septeuil

Je ne sais pas si vous connaissez ce petit plaisir qui consiste à feuilleter des collections de journaux anciens. Personnellement, je le pratique fort volontiers. Comme il s'agit d'une forme de littérature qui se démode en général assez rapidement, le dépaysement et la plongée dans le temps y sont souvent garantis.

Dans ce numéro du jeudi 14 août 1947 du journal Afrique Magazine, la journaliste Odette Pannetier, fondatrice du prix Renaudot avec neuf autres collègues en 1926, nous fait avec beaucoup de condescendance le récit d'une visite effectuée dans un trou perdu du nom de Septeuil, pour y rencontrer Danielle Darrieux.

« Afrique magazine - le grand journal de l'Union française » était un hebdomadaire distribué au Maroc et en Algérie et qui n'a rien à voir avec le mensuel actuel du même nom. Il s'agissait d'un journal plutôt « people », comme on dirait à l'heure actuelle, si l'on en juge par ces titres relevés dans le même numéro : « Le fantôme de Paganini a-t-il réellement applaudi sa doublure ? », « Quand les vaches dansent la rumba et que les médecins assignent le diable », « Scandale pornographique à la BBC » ou encore « Je crois que vous êtes fou, ai-je dit à Hitler ».

Pour les plus jeunes lecteurs, il est peut-être utile de rappeler qui était Danielle Darrieux. Actrice et chanteuse française née en 1917 et décédée à 100 ans, elle a tourné dans plus de 100 films, avec les plus grands acteurs et metteurs en scène du XXème siècle. A 85 ans, elle joue et chante encore dans le film de François Ozon, Huit femmes, en 2002. Mais vous n'aurez aucune peine à trouver des détails sur sa carrière et sa filmographie si vous le souhaitez.

Pour ce qui concerne l'exposition de peinture de 1947 à Septeuil, dont il est question ici et l'écrivain Georges Duhamel, nous les avons déjà évoqués dans cette rubrique du Septeuil Mag.

Avant de vous laisser à la lecture de l'article d'Odette Pannetier, je lui adresse un coup de chapeau pour le brio avec lequel elle rédige ce long texte sans y faire figurer aucune information concrète, technique que je pratique moi-même à l'occasion, vous vous en serez peut-être rendu compte…

Danielle Darrieux en 1951 dans L'affaire Cicéron

Danielle Darrieux et son violon d'Ingres : la peinture

Danielle Darrieux s'est découvert un violon d'Ingres : la peinture. Elle expose donc une aquarelle faite par elle, à la mairie de Septeuil près de laquelle sa mère a une propriété, ancienne ferme arrangée avec un goût exquis. Je conserve le souvenir ému d'une table rustique incrustée de petits carreaux de faïence naïfs et adorables et disposés asymétriquement. Mon souvenir de l'aquarelle de Danielle est moins précis. Je pense que le maire de Septeuil a dû exiger qu'elle figurât à l'exposition locale organisée par lui, plus pour le nom de l'artiste que pour l'œuvre elle-même. Il serait donc vain d'espérer que Danielle abandonne un jour le cinéma et le théâtre pour la peinture. L'Intransigeant avait pronostiqué que le vernissage serait un évènement et que de nombreux amis viendraient sûrement de Paris pour cette cérémonie bien parisienne. Eh bien, je puis me vanter d'avoir été « eue ». Nous étions quatre dont le photographe, quatre qui avons abandonné Paris et nos occupations quotidiennes pour aller à Septeuil dès les aurores, ignorant à quelle heure avait lieu ce fameux vernissage et pensant avoir l'occasion de rencontrer Danielle avant.

- A mon avis, il y aura sûrement un buffet.

- Sûrement. Elle sait que les journalistes aiment qu'on les nourrisse.

- Il y aura peut-être Jean Cocteau puisqu'elle tourne un film de lui en ce moment...

Elle tourne si bien un film de Jean Cocteau qu'elle n'avait pas pensé à lui demander congé pour venir à Septeuil recevoir les compliments émus du sous-préfet et du maire. L'un de nous proposa qu'on allât déjeuner à l'« Auberge de la Mare aux Trois Clercs » à deux kilomètres de là. Un nègre nous accueillit sans surprise quoique nous soyions les seuls clients qui eussent été en vue depuis longtemps. Généralement les hostelleries un peu délaissées font payer en conséquence les clients égarés qui s'arrêtent chez eux. J'entends par là que les patrons tiennent à avoir en fin de jour un bénéfice égal à celui qu'ils eussent réalisé s'il y avait eu du monde.

- Le Michelin 1947 indique le repas à 50 francs, dit l'ami qui avait pris l'initiative de déjeuner.

Je lui objectai qu'un guidé de 1947 était fatalement imprimé en 1946 en mettant les choses au mieux et que ses renseignements pour toute la France étaient non moins fatalement antérieurs. En fait nous payâmes 1.540 francs à quatre pour des hors d'œuvre avec beurre il est vrai, une omelette, du bœuf en daube une tarte aux abricots et deux carafons de cidre. Ce genre de prix me fait toujours sursauter. Je suis la seule d'ailleurs. Tous les gens de Paris trouvent cela extrêmement raisonnable. Le vernissage n'ayant lieu finalement qu'à 5 heures nous nous demandâmes avec angoisse comment nous allions tuer le temps jusque-là.

- Nous pourrions peut-être aller dire bonjour à Duhamel ? suggérai-je.

L'idée fut agréée avec joie. Il n'est pas d'exemple qu'on ne soit pas ravi de connaître un académicien. Cela permet de briller à l'occasion, de glisser dans une conversation banale des phrases dans le genre :

- Duhamel est vraiment un très grand écrivain... et quel homme exquis. L'autre jour j'étais chez lui et il me disait : « — Mon cher ami, vous avez entièrement raison quand vous dites que... »

Mais où était sa maison ? Nous nous renseignâmes auprès d'une indigène du cru qui tapotait son édredon sur son balcon. Monsieur Duhamel ? Ecoutez, vous n'avez qu'à suivre la rue tout droit... c'est à droite ; vous pouvez pas vous tromper. Il y a écrit : « Vétérinaire » sur la porte... Cette précision nous troubla.

- Bizarre modestie pour un médecin, dis-je, que d'avoir une plaque de vétérinaire à sa porte...

Voilà. Le vétérinaire s'appelle bien Duhamel mais il est seulement le cousin de l'autre. Celui-ci était parti la veille ou le matin même pour le Brésil, où l'appelait une série de conférences. Mais quelle leçon d'humilité ? Dans un petit patelin comme Septeuil lorsqu'on demande « Monsieur Duhamel s'il vous plait ? ». On ne demande même pas, « Lequel ? ». C'est tout de suite au vétérinaire qu'on pense. De cette expédition qui se voulait placée sous le signe de l'art nous sommes revenus, moi avec un petit papier mais le photographe bredouille et pas très content. Il a bien photographié Pataud, le gros chien de Danielle Darrieux, mais exceptionnellement celle-ci ne suivait pas son chien. C'était cependant ce qui eut rudement bien fait notre affaire. »

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mariages

Le 28 mai 2022 : Laurent, Francis, André Debuire et Coralie, Joëlle Magnain

Décès

Le 22 mai 2022 : Gérard, Maurice Gagnaison, 65 ans
Le 25 mai 2022 : Huguette, Armandine, Céline Ropert, épouse Bernard, 75 ans
Le 28 mai 2022 : Jean-Claude, Michel Brie, époux Guillou, 81 ans
Le 3 juin 2022 : Paul, Auguste Burette, veuf Laurent, 93 ans
Le 3 juin 2022 : Patrick, Jean-Marie L'Hostis, 65 ans
Le 4 juin 2022 : Philippe, Jacques Kwan, veuf Roland, 68 ans
Le 8 juin 2022 : Léone, Aline, Louise Fusils, 93 ans
Le 13 juin 2022 : Jean-Claude, Kléber, Adam Cembalo, veuf Lemoine, 85 ans
Le 13 juin 2022 : Michel, Maurice Laprie, veuf Castillo, 83 ans
Le 29 juin 2022 : Hien Thân-Trong, époux Galliot, 88 ans
Le 30 juin 2022 : Nadine, Elisa Rueff, 71 ans
Le 16 juillet 2022 : Denise, Madeleine Maréchal, veuve Petit, 90 ans
Le 20 juillet 2022 : Monique, Marie, Aurélie Gablin, 91 ans
Le 21 juillet 2022 : René, Yves Brierre, épouc Cochard, 84 ans
Le 14 août 2022 : Rachel, Marie, Adrienne Cléret, veuve Razès, 99 ans
Le 20 septembre 2022 : Nadia Grigorova, veuve van Hoeymissen, 97 ans
Le 22 septembre 2022 : Didier, Jean, Henri Schmitt, 70 ans
Le 24 septembre 2022 : Jean-Jacques, Robert, Marie Dauboin, 65 ans
Le 28 septembre 2022 : Jacqueline, Marie-Louise Michot, veuve Gaudefroy, 89 ans
Le 30 septembre 2022 : Jacqueline, Emilie Dias, veuve Ricciarelli, 83 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet **www.mairie-septeuil.fr**
- sur la page Facebook **Septeuil officiel**
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture
Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h
Samedi : 10h30-12h
(9h-10h30: RDV passeports et CNI)